COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 29 janvier 2024

Date convocation: 22/01/2024

Excusés - Absents : ASSIE Mathilde ayant donné procuration à EGEA Marie-Hélène, CAVALIE

Fabienne, SOULIE Jérôme, LUKASIEWICZ Dominique.

Secrétaire de séance : EGEA Marie-Hélène.

1-PLU – application des sous destinations résultant du décret n° 2020-78 : modification de la sous destination « hébergement hôtelier et touristiques » au profit des sous destinations « hébergements hôteliers » et « autres hébergements touristiques »

Accord l'unanimité des suffrages exprimés.

2-Arrêt élaboration Plan Local d'Urbanisme communal : Benoît RAVAILHE rappelle les différentes étapes de travail d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, dont la délibération de lancement de la procédure date du 05 mars 2018.

- ✓ Mise à disposition d'un registre de concertation dès 2018
- ✓ Affichage extérieur, presse, site internet, compte rendu CM affichés
- ✓ Diagnostic agricole
- ✓ Etat des lieux
- ✓ Réunion de travail sur le zonage en fonction des contraintes imposées par le SCOT
- ✓ Réunions avec les Personnes publiques Associées (DDT, CAUE, SCOT, Chambre d'Agriculture...)
- ✓ PADD : débat en conseil municipal le 06/12/2021 sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durable
- ✓ Réunion publique le 11/09/2023

Accord l'unanimité des suffrages exprimés : pour arrêter le projet de PLU et pour soumettre le projet aux personne publiques associées

- **3-Aménagement Place du Ségala :** Françoise EMERIAUD rappelle les différentes démarches effectuées à ce jour :
- > Etude de faisabilité réalisée par le bureau d'étude URBALINK
- > Présentation des différents scénarios au conseil municipal
- Modification des propositions d'aménagement par URBALINK en fonction des différentes observations (4 propositions ont été réalisées) :
 - o Différer l'aménagement de la petite place devant chez les médecins
 - O Suppression du parking devant la salle (enquête stationnement poids lourds : maxi 6-10 par jour), le stationnement se ferait le long de la halle et le long de l'ancien quai
- Parcontre avec Emmanuelle SUBSOL, qui va aider la commune à rechercher les financements dans le cadre du PETR

Françoise EMERIAUD expose qu'il y a lieu maintenant de faire réaliser un avant-projet détaillé, présentant un chiffrage permettant la recherche de financements. Elle présente le devis d'URBALINK pour cette mission, dont le montant HT s'élève à 10 200 € HT, soit 12 240 € TTC. Il est aussi précisé que les consultations topographiques et géotechniques seront nécessaires dans le cadre de cette mission. Les frais liés à ces consultations sont à la charge de la commune.

Accord à l'unanimité des suffrages exprimés (11 pour, 1 abstention) :

- Pour poursuivre l'étude d'aménagement de la Place du Ségala ainsi que la recherche de financements
- Pour confier la réalisation de l'avant-projet détaillé à la Société URBALINK, pour un montant d'honoraires de 10 200 € HT, soit 12 240 € TTC.
- > Pour prévoir au budget communal les crédits nécessaires à ces dépenses

4-Questions diverses

*Demande association Pêche de Carmaux : Benoît RAVAILHE présente la demande de subvention de l'Association Agrée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de Carmaux - AAPPMA - pour le financement du projet d'investissement de mise en place de panneaux solaires et pompe à eau à la pisciculture. Pas de versement de subvention : accord à l'unanimité.

*Demande Ségala Ovale : les responsables de l'Association de Ségala Ovale de Mirandol demandent s'ils peuvent utiliser une salle pour les activités en hiver en cas de fortes intempéries. Benoît leur a proposé l'utilisation de la halle plutôt que la salle, il faudra alors demander à la Boule Tanusienne et au Comité des Fêtes.

La séance est levée à 22 h.

Monsieur le Maire de Tanus, Benoît RAVAILHE.